

Image not found or type unknown



Dommage et intérêts,frais de justice

Par **Castel56**, le **24/04/2018 à 12:23**

Bonjour,rnrnL'agresseur de ma fille a été condamné pour viol le 11 avril dernier à 6 ans de prison ferme, 15000€ de dommage et intérêts et 3000€ de frais de justice.rnL'avocat de ma fille va saisir, une fois l'arrêt définitif, la commission d'indemnisation des victimes, afin d'obtenir les fonds qui lui reviennent. Il propose au titre de cette procédure spécifique de fixer le montant de ses honoraires à la somme de 1320€ TTC. Ma fille n'ayant pas de gros moyens financiers, est-il recommandé de répondre favorablement à cette proposition? Sinon quelle est la procédure à suivre?rnrnMerci pour vos réponsesrnrnCordialement